



Arrêté fixant le calendrier des épreuves de la session 2026 des baccalauréats général et technologique

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- VU le code de l'éducation notamment les articles D334-15 à D334-22 et D336-15 à D336-22 relatifs à l'organisation de examens général et technologique ;
- VU l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique ;
- VU l'arrêté du 22 juillet 2019 relatif à la nature et à la durée des épreuves terminales du baccalauréat général et du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 : épreuves écrites : session normale

Conformément à la note de service MENE2525995N du 22 septembre 2025, les épreuves de **philosophie** auront lieu le **lundi 15 juin 2026 matin**, les **épreuves écrites de spécialité de la session normale** sont fixées du **mardi 16 juin au jeudi 18 juin 2026** dans l'ordre et selon les horaires définis en annexes.

Les **épreuves écrites anticipées de français**, qu'elles soient passées au titre de la session 2026 ou par anticipation au titre de la session 2027, auront lieu le **jeudi 11 juin 2026 matin**.

Les **épreuves écrites anticipées de mathématiques**, passées par anticipation au titre de la session 2027, auront lieu le **vendredi 12 juin 2026 matin**.

Article 2 : épreuves du Grand oral – session normale

Les épreuves du Grand oral des baccalauréats général et technologique sont fixées **du mercredi 24 juin au mardi 30 juin 2026**.

Article 3 : épreuves écrites : session de remplacement

Les épreuves de **philosophie** auront lieu le **lundi 7 septembre 2026 matin**, les **épreuves écrites de spécialité** sont fixées du **mardi 8 septembre au jeudi 10 septembre 2026** dans l'ordre et selon les horaires définis en annexes.

Les **épreuves écrites anticipées de français**, qu'elles soient passées au titre de la session 2026 ou par anticipation au titre de la session 2027, auront lieu le **jeudi 10 septembre 2026 matin**.

Les **épreuves écrites anticipées de mathématiques**, passées par anticipation au titre de la session 2027, auront lieu le **vendredi 11 septembre 2026 matin**.

Article 4 : épreuves du Grand oral – session de remplacement

Les épreuves du Grand oral des baccalauréats général et technologique pour la session de remplacement sont fixées le **mardi 15 septembre 2026**.

Article 5 : évaluations ponctuelles obligatoires : session normale

Les **épreuves ponctuelles** pour les candidats non scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat et les candidats inscrits au CNED en scolarité dite libre sont fixées **du mardi 26 au vendredi 29 mai 2026**. Ces évaluations comprennent l'histoire-géographie, la langue vivante A, la langue vivante B, l'enseignement scientifique ou l'enseignement scientifique incluant les mathématiques spécifiques (voie générale) ou les mathématiques (voie technologique), l'enseignement moral et civique et l'épreuve de spécialité suivie uniquement en classe de première.

Article 6 : évaluations ponctuelles optionnelles

Les **épreuves ponctuelles optionnelles** pour les candidats non scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat et les candidats inscrits au CNED en scolarité dite libre sont fixées **au mercredi 13 mai 2026**.

Article 7 : évaluations ponctuelles – candidats scolaires inscrits au centre national d'enseignement à distance en scolarité règlementée

Pour les candidats scolaires inscrits au centre national d'enseignement à distance en scolarité règlementée dont les moyennes ont été jugées non représentatives, **les évaluations de remplacement au titre du contrôle continu** sont fixées **du mercredi 2 septembre 2026 au vendredi 4 septembre 2026**.

Article 8 : délivrance simultanée du baccalauréat et d'un diplôme étranger (ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC) et Baccalauréat français international (BFI)

Abibac

L'évaluation spécifique écrite de **langue et littérature allemandes** est fixée :

- pour la session normale :le **mercredi 3 juin 2026** de 8 heures à 13 heures
- pour la session de remplacement :le **lundi 14 septembre 2026** de 8 heures à 13 heures

L'évaluation spécifique écrite **d'histoire et de géographie** est fixée :

- pour la session normale :le **vendredi 5 juin 2026** de 13 heures à 18 heures
- pour la session de remplacement : le **mardi 15 septembre 2026** de 13 heures à 18 heures

Bachibac

L'évaluation spécifique écrite de **langue et littérature espagnoles** est fixée :

- pour la session normale : le **mercredi 3 juin 2026** de 14 heures à 18 heures
- pour la session de remplacement :le **lundi 14 septembre 2026** de 14 heures à 18 heures

L'évaluation spécifique orale de **langue et littérature espagnoles** est fixée du **lundi 22 au mardi 23 juin 2026**.

L'évaluation spécifique écrite **d'histoire et de géographie** est fixée :

- pour la session normale : le **vendredi 5 juin 2026** de 13 heures à 18 heures
- pour la session de remplacement : le **mardi 15 septembre 2026** de 13 heures à 18 heures

Esabac

L'évaluation spécifique écrite de **langue et littérature italiennes pour les séries générales** est fixée :

- pour la session normale :le **mercredi 3 juin 2026** de 14 heures à 18 heures
- pour la session de remplacement :le **lundi 14 septembre 2026** de 14 heures à 18 heures

L'évaluation spécifique écrite **d'histoire et de géographie pour les séries générales** est fixée :

- pour la session normale : le **vendredi 5 juin 2026** de 13 heures à 18 heures
- pour la session de remplacement : le **mardi 15 juin 2026** de 13 heures à 18 heures

Baccalauréat français international (BFI)

Les épreuves écrites spécifiques sont fixées pour la session normale comme suit :

- le **mercredi 3 juin 2026** de 8 heures à 12 heures pour l'épreuve d'**approfondissement culturel et linguistique** de la section.
- le **vendredi 5 juin 2026** de 8 heures à 12 heures pour l'épreuve **d'histoire-géographie** de la section.

Les épreuves écrites spécifiques sont fixées pour la session de remplacement comme suit :

- le **lundi 14 septembre 2026** de 14 heures à 18 heures pour l'épreuve d'**approfondissement culturel et linguistique** de la section.
- le **mardi 15 septembre 2026** de 14 heures à 18 heures pour l'épreuve **d'histoire-géographie** de la section.

Article 9 : baccalauréat général - épreuves orales obligatoires des enseignements de spécialité de la session normale du 1^{er} groupe

- Les épreuves orales ponctuelles obligatoires de **langues littérature et culture étrangères – anglais et anglais monde contemporain du 1^{er} groupe** se dérouleront du **mardi 19 mai 2026 au vendredi 22 mai 2026**.
- Les épreuves orales ponctuelles obligatoires de **langues littérature et culture étrangères – espagnol du 1^{er} groupe** se dérouleront du **mardi 19 mai 2026 au mercredi 20 mai 2026**.
- Les épreuves orales ponctuelles obligatoires **d'Arts (Arts plastiques – Cinéma) du 1^{er} groupe** se dérouleront du **lundi 1^{er} juin au mercredi 3 juin 2026**.
- Les épreuves orales ponctuelles obligatoires **d'Arts (Danse) du 1^{er} groupe** se dérouleront le **lundi 1^{er} juin 2026**.

- Les épreuves orales ponctuelles obligatoires d'Arts (Histoire des Arts - Musique - Théâtre) du 1^{er} groupe se dérouleront du **lundi 8 juin au mardi 9 juin 2026**.
- Les épreuves orales ponctuelles obligatoires d'Arts (Arts du cirque) du 1^{er} groupe se dérouleront du **mercredi 24 juin au jeudi 25 juin 2026** dans l'académie d'Amiens.

Article 10 : baccalauréat général - épreuves orales obligatoires des enseignements de spécialité de la session de remplacement du 1er groupe

- Les épreuves orales ponctuelles obligatoires d'Arts du 1^{er} groupe se dérouleront le **mardi 8 septembre 2026 matin**.
- Les épreuves orales ponctuelles obligatoires de langues littérature et culture étrangères (anglais - anglais monde contemporain –espagnol) du 1^{er} groupe se dérouleront le **mercredi 9 septembre 2026 matin**.

Article 11 : Baccalauréat général – épreuves terminales – épreuves pratiques des enseignements de spécialité – session normale

Les épreuves pratiques auront lieu :

- pour la spécialité « science de l'ingénieur » du **mardi 26 mai au mardi 9 juin 2026** ;
- pour la spécialité d'Éducation, Physique, Culture et Pratique sportives le **lundi 1^{er} juin 2026 et du lundi 8 au mardi 9 juin 2026**,
- pour l'évaluation des compétences expérimentales (physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre) du **mardi 2 juin au vendredi 5 juin 2026**,
- pour la spécialité « numérique science informatique » du **mardi 2 juin au vendredi 5 juin 2026**.

Article 12 : baccalauréat technologique – épreuves terminales – épreuves pratiques des enseignements de spécialité – session normale

Les épreuves auront lieu :

- pour la série sciences et technologiques de l'industrie et du développement durable (STI2D) – Ingénierie, innovation et développement durable du **lundi 1^{er} au vendredi 5 juin 2026**,
- pour la série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), pratique chorégraphique et théâtrale **jeudi 4 au vendredi 5 juin 2026**, pratique musicale le **vendredi 5 juin 2026**,
- pour la série sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) – Conception et création en design et métiers d'arts le **mercredi 17 juin 2026 de 14 h à 18 h**,
- pour la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) du **jeudi 18 juin au mardi 23 juin 2026**,
- pour la série sciences et technologies de laboratoire (STL), l'évaluation des compétences expérimentales se déroulera pour la spécialité **Biotechnologie (Bio) du lundi 1^{er} juin au vendredi 5 juin 2026** et pour la spécialité **Physique-Chimie de Laboratoire (PCL) du mardi 26 mai au mardi 9 juin 2026**.

Article 13 : baccalauréat technologique – épreuves terminales – épreuves pratiques des enseignements de spécialité – session de remplacement

Les épreuves auront lieu :

- pour la série sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) – Conception et création en design et métiers d'arts le **jeudi 10 septembre 2026 de 14 h à 18 h**,
- pour la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) le **vendredi 11 septembre 2026**,
- pour la série sciences et technologies de laboratoire (STL), l'évaluation des compétences expérimentales se déroulera pour la spécialité **Biotechnologie (Bio) le mardi 16 septembre 2026** et pour la spécialité **Physique-Chimie de Laboratoire (PCL) le vendredi 11 septembre 2026**.
- pour la série sciences et technologiques de l'industrie et du développement durable (STI2D) – Ingénierie, innovation et développement durable le **vendredi 11 septembre 2026**.

Article 14 : épreuves obligatoires ponctuelles d'Éducation Physique et sportive – candidats individuels

Les épreuves obligatoires ponctuelles (pour les candidats individuels) d'Éducation Physique et Sportive se dérouleront du **lundi 4 au mardi 5 mai 2026**.

Article 15 : épreuves orales anticipées (session normale)

Les épreuves orales de français subies par anticipation en fin de classe de première et comptant pour le baccalauréat 2026 se dérouleront du **lundi 22 juin 2026 au mercredi 1^{er} juillet 2026**.

Article 16 : épreuves orales anticipées (session de remplacement)

Les épreuves orales de français subies par anticipation en fin de classe de première et comptant pour le baccalauréat 2026 se dérouleront le **mardi 15 septembre 2026**.

Article 17 : épreuves ponctuelles de langues rares

Les **épreuves écrites ponctuelles de langues vivantes A et B** (arménien, cambodgien, coréen, danois, finnois, grec moderne, persan, norvégien, suédois, turc, vietnamien) sont fixées :

- **le mardi 9 juin 2026 de 14h à 15h30 pour la classe de première ;**
- **le jeudi 11 juin 2026 de 14h30 à 16h pour la fin du cycle terminal ;**
- **le vendredi 12 juin 2026 de 14h30 à 16h pour la classe de terminale.**

Cette évaluation concerne les candidats non scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat et ayant choisi une de ces langues lors de son inscription au baccalauréat général et technologique.

Article 18 : épreuves du second groupe (session normale)

Les **épreuves du second groupe** se dérouleront **du mercredi 8 au vendredi 10 juillet 2026 (12h) inclus**.

Article 19 : épreuves du second groupe (session de remplacement)

Les **épreuves du second groupe** se dérouleront **le lundi 21 septembre 2026**.

Article 20 : communication des résultats du premier groupe (session normale)

Les résultats du 1^{er} groupe seront communiqués le **mardi 7 juillet 2026 à 12h15** pour les baccalauréats général et technologique.

Article 21 : communication des notes des épreuves anticipées

Les notes des épreuves orales et écrites subies par anticipation en fin de classe de première et comptant pour le baccalauréat 2027 seront communiquées le **vendredi 10 juillet 2026** à partir de 15 heures pour les baccalauréats général et technologique.

Article 22 : convocation

Chaque candidat recevra une convocation détaillée fixant les horaires précis et les lieux des épreuves. Cette convocation sera disponible dans l'espace candidat CYCLADES, rubrique « mes documents ».

Article 23 : notification aménagements d'examen

Les candidats bénéficiant d'aménagements d'examen doivent présenter leur notification, disponible dans leur espace Candidat CYCLADES, à chacune des épreuves.

Article 24 : commission de discipline

La commission de discipline du baccalauréat se déroulera du **mercredi 26 août au jeudi 27 août 2026**.

Article 25 : fin de session

La fin de la session normale de la session 2026 des baccalauréats général et technologique est fixée au **vendredi 10 juillet 2026 (au soir)**. **Tous les personnels concourant à l'examen** (épreuves anticipées et épreuves terminales) **sont mobilisés jusqu'à cette date**.

Article 26 : la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 15 avril 2026

Pierre MOYA

